

# MARCHAND, LEMIEUX

## AVOCATS

STÉPHANIE ASSOULINE  
NATHALIE BRIÈRE  
PAUL CHARBONNEAU  
JOSÉE DELAND  
VALÉRIE DURAND  
ÉRIC FRASER  
CHRISTIAN HOUDE  
LINE JANELLE  
JEAN-FRANÇOIS LACASSE  
JACINTE LAFONTAINE  
LUCIE LALONDE  
JULIE LAPIERRE  
LOUIS LEGAULT  
NICOLE LEMIEUX  
GILLES MARCHAND

JEAN-FRANÇOIS MERCURE  
F. JEAN MOREL  
MARIA MOUDFIR  
CATHY NOSEWORTHY  
JOCELYNE PAQUETTE  
PASCAL PARENT  
MICHEL PASINI  
DOMINIQUE PICHÉ  
JUDITH PLOURDE  
LOUIS PRÉVOST  
JEAN RAJOTTE  
SYLVY RHÉAUME  
MICHEL SIMARD  
JEAN-OLIVIER TREMBLAY  
SIMON TURMEL

CONTENTIEUX  
HYDRO-QUÉBEC  
75, BOUL. RENÉ-LÉVESQUE OUEST, 4<sup>e</sup> ÉTAGE  
MONTRÉAL H2Z 1A4  
TÉLÉPHONE : (514) 289-2211, POSTE 2068  
TÉLÉCOPIEUR : (514) 289-5197

Le 16 mai 2003

Me Véronique Dubois  
RÉGIE DE L'ÉNERGIE  
Case postale 001, Tour de la Bourse  
800, Place Victoria, bureau 255  
Montréal, Québec  
H4Z 1A2

Par courriel et par messagerie

OBJET: Demande d'Hydro-Québec afin d'obtenir les autorisations requises pour l'acquisition et la construction d'immeubles ou d'actifs destinés à la distribution et au transport d'électricité  
Dossier de la Régie : R-3512-2003  
Notre dossier : S-26412/FJM/NL

---

Chère consœur,

Par sa décision procédurale D-2003-72 dans le dossier mentionné en titre, la Régie a, entre autres, fixé au 15 mai 2003 la date limite pour le dépôt des demandes d'intervention.

À date, Hydro-Québec a reçu copie de cinq (5) demandes d'intervention qu'elle estime nécessaire de commenter avant que la Régie rende sa décision sur leur recevabilité.

Hydro-Québec n'entend pas nécessairement questionner la représentativité ou l'intérêt des demandeurs du statut d'intervenant mais elle juge approprié de pouvoir soulever auprès de la Régie certaines de ses préoccupations relatives, entre autres, à des sujets abordés par des demandeurs du statut d'intervenant, à des conclusions recherchées par ces derniers et à la nécessité ou l'opportunité de recourir à des preuves d'experts.

Nous nous proposons donc en conséquence de déposer auprès de la Régie, d'ici au vendredi 23 mai 2003, l'ensemble de nos commentaires sur les demandes de statut d'intervenant.

../

**MARCHAND, LEMIEUX**

2

Copie de la présente est envoyée, ce jour, par courriel seulement, aux demandeurs du statut d'intervenant.

Nous vous prions d'agréer, chère consœur, l'expression de nos sentiments distingués.

MARCHAND, LEMIEUX

F. Jean Morel

FJM/mb

- c.c. Me Johanne Mainville, procureure du Grand Conseil des Cris (Eeyou Istchee),  
l'Administration régionale crie et la Bande de Waskaganish  
Me Yves Fréchette, procureur de Option consommateurs  
Me Dominique Neuman, procureur de Stratégies Énergétiques et l'Association  
québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique  
Me André Turmel, procureur de la Fédération canadienne de l'entreprise  
indépendante (section Québec)  
M. Razi Shirazi, représentant du Groupe de recherche appliquée en macroécologie